

**« AFREWATCH annonce le lancement du « Prix Tshizena, Mukena et Kabulo (TMK) »
pour honorer les défenseurs des droits humains en RDC et en Afrique »**

L'Observatoire Africain des Ressources Naturelle (AFREWATCH), une organisation non gouvernementale spécialisée dans la promotion et la défense des droits humains dans le secteur des ressources naturelles, a l'honneur d'annoncer la création et le lancement du Prix Tshizena, Mukena et Kabulo. Cette distinction vise à récompenser les personnes physiques et morales qui s'illustrent par leur courage dans la promotion et la défense des droits des communautés locales affectées par l'exploitation des ressources naturelles.

Le prix est initié en mémoire de trois membres d'AFREWATCH, dont deux cofondateurs : Céline TSHIZENA TSHINATE (cofondatrice), Richard ILUNGA MUKENA (cofondateur) et Jacques KABULO KIKOYO (membre). Par cette initiative, AFREWATCH entend perpétuer leur héritage et leur dévouement exceptionnel pour la défense des droits des plus démunis au péril de leur vie.

Dans un contexte marqué par l'aggravation des violations des droits humains liées à la demande croissante en minéraux de la transition énergétique, ce prix poursuit deux objectifs majeurs :

- (1) Reconnaître et récompenser le travail exceptionnel des défenseurs des droits humains et des organisations de la société civile.
- (2) Sensibiliser le public et les décideurs sur les défis socio-environnementaux auxquels font face les communautés locales.

Le prix sera décerné annuellement dans quatre catégories distinctes, chacune reflétant un aspect essentiel de la défense des droits humains dans le secteur extractif :

(1) Meilleure ONG de défense des droits des communautés locales :

Cette catégorie récompense les organisations non gouvernementales qui ont développé des programmes/activités innovants et efficaces pour défendre les droits des communautés affectées par l'exploitation des ressources naturelles ou grands projets de développement.

(2) Meilleur(e) défenseur(se) des droits de l'homme :

Ce prix distingue les individus qui, par leur courage personnel et leur engagement constant, ont fait progresser la cause des communautés locales dont les droits humains ont été violés dans le contexte des ressources naturelles et de protection de l'environnement.

(3) Meilleur(e) journaliste (ou média) :

Cette catégorie honore les journalistes et médias qui, à travers des enquêtes rigoureuses et courageuses, ont dénoncé les violations des droits humains, la corruption ou les pratiques environnementales

COORDONNEES DE CONTACT

Adresses Bureau : 792, Avenue Lufira, Quartier Makutano, Ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, RDC

Téléphones : RDC : +243 81 85 77 577 : +243 82 230 48 00

Numéro impôt : A1914339H

www.afrewatch.org : info@afrewatch.org

destructrices dans le secteur minier, contribuant ainsi à l'éveil des consciences et à la responsabilisation des acteurs.

(4) Meilleur Leader communautaire :

Cette distinction salue la bravoure des leaders issus des communautés locales elles-mêmes qui, malgré des ressources limitées et souvent sans formation formelle, ont su mobiliser et représenter efficacement leur communauté face aux entreprises extractives et aux autorités politico-administratives.

Alors qui peut postuler ?

- Toute personne physique ayant démontré un leadership exceptionnel dans la défense des droits des communautés affectées par l'exploitation des ressources naturelles en Afrique.
- Toute organisation constituée (ONG, association communautaire, collectif, média) dont les actions concrètes ont contribué à améliorer les conditions de vie des populations impactées par les industries extractives.

Comment et quand postuler ?

- Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier complet comprenant : un CV détaillé, une courte vidéo de présentation de 3 à 5 minutes maximum, un document synthétisant leurs réalisations concrètes et les changements observés, accompagnés des preuves tangibles.
- Les dossiers des candidatures seront soumis via les formulaires ci-après : [pour les personnes physiques](#) / [pour les organisations](#) au plus tard le 25 février 2026 à minuit.
- Les candidatures seront évaluées par un jury d'experts selon des critères rigoureux tels que l'innovation et l'impact des actions menées. Les lauréats recevront un trophée symbolique lors d'une cérémonie officielle de remise des prix.
- Voir via ce lien [la vidéo](#) de présentation du Prix Tshizena-Mukena-Kabulo

Pour toute information complémentaire veuillez-vous adresser au comité d'organisation au contact ci-après : **E-mail :** jeanpierre@afrewatch.org

POUR LE COMITÉ EXÉCUTIF,

UMPULA NKUMBA Emmanuel
Directeur Exécutif

COORDONNEES DE CONTACT

Adresses Bureau : 792, Avenue Lufira, Quartier Makutano, Ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, RDC

Téléphones : RDC : +243 81 85 77 577 : +243 82 230 48 00

Numéro impôt : A1914339H

www.afrewatch.org : info@afrewatch.org